

Les forces du progrès



Christian Bataille accomplit son 6^e mandat de député du Nord, élu depuis 1988 sans discontinuer d'un territoire dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y a pas été parachuté. Cette 12^e circonscription, qui comprend les villes d'Avesnes, Le Quesnoy ou Solesmes, se situe à l'extrême sud du département du Nord. Plus à l'ouest, c'est celle de Cambrai, plus au Nord, c'est Valenciennes, à l'est Maubeuge, et au Sud, c'est le département de l'Aisne

Le Nord, Christian Bataille ne l'a jamais vraiment quitté puisque, jeune titulaire d'une licence de lettres, il a exercé comme professeur dans ce secteur et qu'à partir de 1977, il devient maire de sa ville natale, Rieux-en-Cambrésis, et ce durant quatre mandats, jusqu'en 2001. Il a également siégé au Conseil régional pendant une vingtaine d'années, en a même été vice-président un temps, et il s'adonne depuis une dizaine d'années au mandat unique, celui de parlementaire. La présentation initiale serait incomplète si on omettait de dire qu'il a été secrétaire national du PS chargé de l'espace rural au début des années 2000. Sur son blog figure la phrase d'accroche: « Pour l'égalité et la République sociale ».

Ne pas oublier l'électorat de gauche

Phénomène plus courant chez les ministres que chez les parlementaires, une loi porte son nom. Votée en 1991, la loi Bataille, donc, est celle qui continue à encadrer la gestion des déchets radioactifs. Les questions relatives à l'énergie sont pour lui un centre d'intérêt qui ne s'est jamais démenti et il est depuis son entrée à l'Assemblée nationale l'un des piliers de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. C'est cette structure parlementaire bicamérale qui permet en effet aux représentants du peuple de contrôler et parfois d'initier des grands choix technologiques et scientifiques. Il est l'auteur d'un rapport plus récent sur le gaz de schiste et ne fait pas précisément partie de ceux qui considèrent cette ressource avec crainte. Il vient de se prononcer contre la loi de transition énergétique, contestant ainsi l'orientation du gouvernement sur ces questions. Son intérêt soutenu pour le dossier du nucléaire lui attire régulièrement les foudres des éco-

logistes. En retour, il dit des Verts qu'ils ont un poids surdimensionné par rapport à leur poids politique réel et flétrit à l'occasion leurs « raisonnements technophobes » en espérant – sans trop y croire – que « la Raison reprenne l'ascendant sur les Torquemada de l'obscurantisme ». Christian Bataille l'assure, « nous ne devons pas céder aux pressions d'un militantisme qui est, je pèse mes mots, antiscientifique et anti-industriel ». Évoquant les épisodes qui ont marqué l'actualité s'agissant de projets d'infrastructures contrariés, le député du Nord invite à « restaurer l'autorité de la loi. Il appartient au gouvernement de cesser de reculer devant les manifestations et les menaces ». Christian Bataille y voit aussi une dimension plus politique: « Il ne faut pas oublier l'électorat de gauche, héritier de l'industrie et de la culture du progrès. Et cet électorat-là est bien plus important encore aujourd'hui que les protestataires de tout poil ».

Christian Bataille se dit aussi préoccupé par les faibles perspectives d'évolution de la loi Léonetti sur la fin de vie. « Face à ses insuffisances reconnues par tous, certains privilégient toujours la protection des médecins plutôt que la volonté du malade, même exprimée dans ses directives anticipées et confirmée par une personne référente choisie par le patient. Ils considèrent que toutes les situations doivent être analysées au cas par cas par la "communauté médicale". Pourquoi les médecins devraient-ils avoir un pouvoir de décision supérieur à celui de la personne la plus concernée? D'autant que beaucoup de médecins disent tenir leurs positions de leurs convictions religieuses ». Pour le député du Nord, clairement, les propositions du rapport Claeys-Léonetti ne vont pas assez loin. Il prépare ses amendements.

Philippe Foussier

N.B. Christian Bataille s'est exprimé dans notre précédent numéro au sujet des attentats de début janvier